

Communiqué

**Mise à disposition de
l'Amendement au Document d'enregistrement universel 2019
valant rapport financier semestriel**

Brest, le 28 août 2020

Le Crédit Mutuel Arkéa informe que l'Amendement au Document d'enregistrement universel 2019 valant rapport financier semestriel au 30 juin 2020 a été déposé le 28 août 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D. 20-0288-A01.

Le Document d'Enregistrement Universel 2019 et son amendement sont accessibles sur le site internet de la société à l'adresse ci-dessous et sur le site internet de l'AMF :

https://www.arka.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5033/fr/documents-de-reference

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon.